

Chaintré

BULLETIN MUNICIPAL



Le sommaire

Le mot du maire	p.4-6
La Doyenne a tiré sa révérence.....	p.6
Hommage à Marguerite PAYEBIEN	p.7
Etat-civil	p.7
Hommage à Patrick JOURNET	p.8-9
Cérémonies du 8 janvier / 8 mai / 18 juin et 11 novembre.....	p.10
Cérémonie 14 juillet	p.11
Visite au Sénat.....	p.12
Informations Mairie	p.13-16
Association Saint Vincent	p.17
Association Cantriac.....	p.18-20
Festival Les Vendanges de l'humour.....	p.20
Election miss Val de Saône.....	p.21
Club de l'amitié	p.22
SIVOM	p.23
L'école Lucie Aubrac	p.24-25
Le théâtre	p.26
Comité de jumelage	p.26
Sou des écoles.....	p.27-28
Passerelles.....	p.29
Bibliothèque.....	p.30-31
Cave de Chaintré.....	p.32
Bar à vins « Le Moulin à l'Or ».....	p.33
Commission des aînés.....	p.34
«Gospel Saône Choir»	p.34
Comité des fêtes	p.35
Centre équestre	p.36-37
Tennis Club.....	p.38
Trek rose trip Maroc	p.38
Le PETR.....	p.39-40
Mâconnais-Beaujolais agglomération	p.41-44
ADMR.....	p.45-46

LE MOT DU

MAIRE

Monsieur le Maire, comme chaque année, nous nous retrouvons pour évoquer avec vous l'année qui s'achèvera bientôt. Cette rencontre sera l'occasion de faire un bilan à mi-mandat, des trois années qui se sont écoulées depuis l'élection du Conseil municipal.



Tout d'abord, comment définiriez-vous ces trois années ?

Ces trois années ont été marquées par des événements qui ont eu et ont encore un impact fort sur notre société, la vie de nos villages et nos vies personnelles : la crise sanitaire, le contexte européen avec la guerre en Ukraine, l'embrasement du conflit Palestino-Israélien entraînant la résurgence de la menace terroriste. Face à cette situation, le pessimisme pourrait l'emporter mais nous ne devons pas baisser les bras.

Nous devons continuer à travailler pour l'avenir et mener à bien tous nos projets.

Puisque vous parlez de projets, quel bilan pouvez-vous faire de ces trois années depuis l'élection du Conseil et de votre réélection en tant que Maire de Chaintré ?

Le Conseil avait annoncé la création d'un meublé de tourisme au cœur de notre village. C'est chose faite. Le meublé inauguré en février 2022, fonctionne de façon très satisfaisante. Sa gestion a été confiée à Laura, gérante également de notre restaurant Vigne en fleur. C'est important pour la commune de pouvoir proposer des logements de grande qualité pour accueillir nos visiteurs.

La bibliothèque municipale a été totalement rénovée et réaménagée durant l'été 2023. Je souhaitais que la bibliothèque soit à la fois un lieu d'emprunt de livres mais également un lieu de lien social proposant des échanges autour des lectures ou d'autres pratiques artistiques.



Des stores ont été installés à l'école afin de protéger l'intérieur du bâtiment d'un ensoleillement trop important.

La fibre optique est maintenant déployée sur l'ensemble de notre commune. Les Chaintréens et Chaintréennes peuvent demander à leur opérateur internet de les connecter à la fibre pour pouvoir bénéficier d'une connexion de très haut débit.

Notre mandat est marqué par une préoccupation partagée par tous, la préservation et le respect de notre environnement. Nos projets et travaux doivent y répondre.

C'est pour cela que l'entretien des abords des routes et des trottoirs se fait sans désherbant à l'aide de matériel adapté. Je tiens d'ailleurs à rappeler que les propriétaires sont tenus d'entretenir les abords de leur propriété : désherbage, ramassage des feuilles mortes, déneigement...

Les allées du cimetière ont été enherbées afin de limiter la prolifération des mauvaises herbes et de supprimer ainsi l'utilisation de désherbants.

L'éclairage public, la nuit, est parfois remis en cause. Comment se positionne le Conseil sur cette question ?

Tout d'abord, il faut expliquer que l'éclairage public à Chaintré est maintenant équipé de lampes à Led à 80%.

C'est indispensable pour limiter notre consommation d'électricité. Le Conseil n'est pas favorable à un arrêt de l'éclairage la nuit. Une baisse de l'intensité des lampadaires a été mise en place durant une partie de la nuit. Tout en réduisant notre consommation, le maintien d'un éclairage sécurise nos routes pour les cyclistes et les piétons, surtout l'hiver lorsque la visibilité peut être diminuée par les précipitations. Le Conseil suit régulièrement la consommation électrique de la commune, et décidera s'il faut modifier nos pratiques d'éclairage public, notamment durant l'été.

Puisque nous parlons sécurité, quels travaux d'aménagement routier ont été réalisés ?

Un rond-point a été aménagé aux Cassons. Cela permet de limiter la vitesse des véhicules et de sécuriser le croisement des routes.

Chaintré a également pris en gestion la partie de la route des Allemands, de l'entrée de notre village jusqu'à celle de Crêches-sur-Saône. Cette partie de route est passée en route communale, limitant la vitesse à 50 kilomètres/heure. Des panneaux clignotants indiquant la vitesse autorisée ont été installés afin de renforcer la vigilance des conducteurs.

Un feu tricolore a été installé devant l'école pour sécuriser les arrivées et sorties des enfants.

Concernant la sécurité, des caméras de vidéoprotection ont été installées dans le village. Certaines ont été installées près des points d'arrêt volontaires (PAV) afin d'éviter les dépôts sauvages et autres actes d'incivilité.

Les événements climatiques violents se produisent plus souvent. Quels travaux ont été réalisés pour limiter les dégâts et sécuriser les habitations ?

Les arbres de notre commune sont entretenus notamment dans le bois du parcours sportif. Cela permet de limiter les chutes d'arbres et de branchages lors des périodes de grand vent. Les arbres et branchages fragilisés sont coupés.

De nouvelles plantations d'arbres ont été réalisées au parcours sportif. Les essences choisies nécessitent peu d'eau et sont résistantes aux vents.

L'enfouissement des lignes aériennes contribue également à sécuriser les secteurs d'habitations et à éviter les coupures d'électricité par arrachement des lignes. Cet enfouissement va continuer dans les années à venir. Le calendrier par secteur est établi par le SYDEL, et s'impose aux communes. Ainsi, des travaux ont été repoussés par exemple pour le secteur des Buissonnats (prévus en 2025), et celui de la route des Galopières/Moulin à l'Or (prévus en 2026/2027).

Les orages parfois très violents amènent de fortes pluies. Comment éviter les inondations ?



Les risques d'inondations sont anticipés par la création de bassins de rétention des eaux pluviales, dans les vignes. Le bassin de rétention du parcours sportif a démontré très

souvent son utilité et notamment lors de l'orage du 15 septembre 2023.

Les fossés régulièrement entretenus jouent aussi leur rôle en drainant des quantités d'eau importantes évitant ainsi l'inondation des routes et des habitations.

Je profite de cet échange pour remercier l'équipe d'agents d'entretien de la Commune qui a accueilli, cette année, deux nouvelles personnes. Franck Coindard et Gabin Delorme ont rejoint Franck Jeanjean. Ce sont eux qui réalisent tous les travaux d'entretien et d'embellissement de notre commune. Durant les congés d'été, des agents temporaires sont embauchés pour pallier aux absences. Je remercie également les deux jeunes embauchés durant l'été 2023, pour le dynamisme dont ils ont fait preuve dans la réalisation des travaux qui leur ont été confiés.

Merci Monsieur le Maire pour ce point sur les principaux projets menés par la commune. Passons maintenant à ceux qui sont en cours et à ceux qui seront lancés dans cette deuxième partie du mandat de votre Conseil.

Plusieurs projets sont actuellement en cours sur notre commune. Des projets toujours en lien avec la préservation de notre environnement.

Un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux est en cours afin de déterminer quels travaux devront être réalisés pour diminuer notre empreinte environnementale.

Au centre équestre, un dispositif de récupération des eaux pluviales est mis en place sous la route des Allemands. Ce dispositif permet de récupérer les eaux de pluies du centre équestre pour les acheminer vers un bassin de rétention. Les eaux récupérées serviront à l'arrosage des carrières par subirrigation. Ces travaux sont réalisés par la ville de Mâcon et financés par des subventions.



Une piste cyclable et piétonne a été créée le long de la route des Allemands. Les travaux seront finalisés prochainement, notamment par son prolongement le long de la route des Allemands au nord jusqu'à l'entrée de Chaintré, et au sud jusqu'à l'entrée de Crêches-sur-Saône. Elle rejoindra ensuite la route des Cadots où un marquage au sol sera disposé pour les piétons et cyclistes jusqu'à la route nationale.

Des travaux vont également démarrer prochainement : le parcours sportif va être totalement rénové. Les allées seront refaites. Les activités sportives actuelles qui les bordent seront remplacées par des équipements neufs et plus sécurisés.

Est-ce que des projets d'envergure vont encore voir le jour ?

Deux projets importants sont à l'étude actuellement :

- La création d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM). Ce projet est porté par deux assistantes maternelles qui souhaitent créer cet accueil pour les enfants au cœur de notre village. Elles ont sollicité la Mairie pour trouver des locaux. Le Conseil s'est engagé à soutenir ce projet qui permettrait aux parents de

Chaintré de pouvoir bénéficier d'un accueil pour leurs enfants, au cœur de leur village. Il a donc été décidé de proposer, aux porteuses de ce projet, des locaux en location. Ces locaux seraient construits sous l'école à la place des locaux actuellement utilisés pour le matériel communal. Ils seront bien sûr construits dans le respect des normes imposées pour l'accueil de jeunes enfants.

- Si ce projet se réalise, le Conseil prévoit la construction d'un nouveau garage et de locaux techniques communaux près de la station de lavage des engins agricoles située près des tennis du parcours sportif.

Autre projet encore à l'étude du Conseil et qui fera l'objet d'une consultation prochainement, celui de la création d'un Pump track au parcours sportif.

Lors du mandat précédent, le Conseil avait évoqué la construction de logements pour l'accueil de séniors. Est-ce que ce projet est toujours d'actualité ?

Effectivement, ce projet est de nouveau envisagé avec la mise en vente d'un terrain à Savy. La municipalité envisage de mettre en œuvre son droit de préemption pour l'acquisition de ce terrain. Mais, auparavant, le Conseil doit faire appel à un partenaire spécialisé à qui la commune confiera la réalisation de ces résidences avec tous les aménagements nécessaires pour accueillir nos aînés en toute sécurité.

LA DOYENNE

A TIRÉ SA RÉVÉRENCE

Madeleine COGNARD s'est éteinte le 8 décembre dans sa 102^{ème} année. Elle aura mis au monde et élevé 7 enfants, 4 filles et 3 garçons.

S'en suivirent 17 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants.

Toute sa vie, elle participa au travail dans l'exploitation familiale au côté de son mari Philibert. Le tout en rajoutant les tâches ménagères et l'éducation de cette grande famille.

De toutes les qualités d'une maman qu'elle avait, il faut rajouter le cordon bleu qu'elle était ainsi qu'une couturière qui savait confectionner les vêtements pour ses enfants.

Madeleine aura rejoint Philibert son mari décédé en 2014.

Une page de Chaintré est tournée

Reposez en paix Madeleine.

Monsieur le Maire, nous arrivons à la fin de notre échange. Avant tout, Chaintré est une commune viticole abritant, notamment, le fameux Pouilly Fuisé 1ER Cru. Que pouvons-nous dire de la récolte 2023 ?

L'année 2023 est une année exceptionnelle par la quantité et la qualité de sa récolte. Chaintré a heureusement été en grande partie épargné par la grêle.

Nous attendons tous avec impatience de pouvoir déguster ce nouveau millésime. La viticulture à Chaintré se porte bien grâce à ses vignerons et nous en sommes tous très heureux.

Monsieur le Maire, merci pour ces échanges.

La Commission vous souhaite une très belle année 2024. Que pouvez-vous souhaiter à toutes les Chaintréennes et tous les Chaintréens ?

Merci pour vos vœux. Je souhaite à tous mes concitoyens et toutes mes concitoyennes une très bonne année 2024. Qu'elle vous apporte joie et bonheur.

J'espère qu'avec cette année 2024, nous verrons la situation internationale s'apaiser.

2024 sera l'année des Jeux Olympiques pour notre pays et j'espère que Chaintré y participera pleinement grâce à l'accueil d'équipes compétitrices au Centre équestre.



HOMMAGE À

MARGUERITE PAYEBIEN



C'est le 5 janvier 2023 que notre doyenne Marguerite PAYEBIEN nous a quittés, à l'aube de ses 103 ans.

Guite, comme tout le monde la prénommait, était une figure de Chaintré. Née à Chaintré, elle y avait grandi et avait fondé sa famille avec Raymond et leurs enfants, Michel et Chantal.

Guite aimait les Chaintréens et était très attachée à son village qu'elle n'avait jamais quitté, sauf pour aller à la maison de retraite du Bocage il y a seulement quelques années. Guite avait été très touchée et honorée de recevoir la médaille de la Commune le 11 décembre 1999.

Guite aimait la terre et s'épanouissait à travailler dans les vignes.

De la vigne au vin, elle s'était intéressée aux étiquettes sur les bouteilles de vin ; et de collectionneuse elle était très vite devenue une passionnée. Comme elle était fière de nous laisser feuilleter ses albums où des milliers d'étiquettes bien rangées nous invitaient à découvrir tous les vins et régions de France.

Guite avait d'autres passe-temps : le tricot et le crochet, les mots fléchés.

Elle aimait retrouver ses amis Chaintréens au Club, association dont elle fut Présidente quelques années. Jouer aux cartes, au scrabble, profiter de quelques sorties et de petites escapades chez les clubs voisins étaient ses moments favoris.

Fervente de belote et tarot, elle était connue comme une redoutable adversaire et était très fière de représenter Chaintré dans les concours interclubs.

Tout au long de sa vie, Guite a suivi l'actualité, et surtout les reportages sportifs. Elle était incollable sur les noms et records des sportifs. Ces dernières années, elle s'était passionnée pour le biathlon qu'elle regardait assidûment à la télévision.

Merci Guite, quelle énergie vous aviez !
Jacqueline Bourdon

ETAT-CIVIL

► Naissances

- 05 janvier 2023 :** Denyz et Kerem YILDIRIM fils de Gulay YALCIN et Mustafa YLDIRIM
14 avril 2023 : Louise, Margaux TEISSERENC fille de Jean François Thibault TEISSERENC et Morgane Louise Paule PENNE
12 juin 2023 : Luca PERRATON fils de Jean-Pierre PERRATON & Claudia NAI FABRA

► Mariages

- 14 janvier 2023 :** Catherine Larochette & Claude Vaslin
18 février 2023 : Justine Morandas & Kocela Bekakria
25 février 2023 : Evelyne Venutti & Jean-Paul Tomasi
20 mai 2023 : Sandrine Derognat & Christophe Savin
5 août 2023 : Marine Siméoni & Julien Luchel
5 août 2023 : Morgane Dos Santos-Krzywizniak & Mathys Durand

Pacs

- 25 novembre 2023 :
Laura Guillotin &
Hugo Mantoux

► Décès

- 20 décembre 2022 :** Alice Guillotin
5 janvier 2023 : Marguerite Payebien
28 février 2023 : Georges Henri Bonnel
24 mars 2023 : Christian Antoine Chevalier
30 avril 2023 : Jacques Ronjon
24 mai 2023 : Jean, Louis, Dominique Vincent
14 août 2023 : Patrick Robert Journet
22 août 2023 : Christian Brisson
8 décembre 2023 : Madeleine Cognard

HOMMAGE À PATRICK JOURNET

Ta place est vide au Conseil, ta place est vide partout.

Dire que tu nous manques est un doux euphémisme.

Chaque jour qui passe dorénavant nous sépare un peu plus.

Pourtant ton esprit est parmi nous, chaque fois que nous prenons une décision.

Tu auras marqué de ton empreinte :

Les pompiers, l'amicale des sapeurs-pompiers, le jumelage avec nos amis de Coëx, Mâcon Chaintré Evénement, le Comité des fêtes, et toutes les différentes assemblées ou syndicats portant la parole de Chaintré et défendant nos intérêts.

Rendons-nous à l'évidence, plus rien ne sera comme avant.

Cinq mandats durant lesquels nous avons travaillé ensemble pour notre collectivité, dans un esprit de collaboration et pour l'intérêt général, cherchant toujours le bon compromis pour le bien de tous et en tant qu'élus pour servir nos concitoyens.

Tu laisseras derrière toi le souvenir de ce garçon, toujours disponible, d'égale humeur et d'une générosité sans égale.

Merci pour tout, merci pour ta convivialité et ces moments quelque fois emprunts de franche rigolade.

Et que dire de ta loyauté, de ta fidélité dans tes engagements, pendant ces années de collaboration et de notre complicité.

Les Chaintréens, Chaintré, ton village d'adoption, te remercient pour tout.

Nous ne t'oublierons pas.

HOMMAGE À PATRICK JOURNET



CÉRÉMONIES

8 JAN. • 8 MAI • 18 JUIN • 11 NOV.



CÉRÉMONIE

14 JUILLET



Chaque année, à l'occasion de la Fête nationale, le Maire invite tous les habitants de Chaintré à se réunir autour du monument aux morts, pour un hommage à la République.

En 2023, Chaintré, a fêté cette journée autour d'un banquet organisé par le restaurant Vigne en fleur sur la Place du Luminaire. Merci à Laura et son équipe pour ce repas dansant qui fut un moment très festif animé joyeusement par Jean-Michel Caputo. Le traditionnel feu d'artifice fut tiré du Lavoir. Merci au Comité des fêtes pour ce magnifique jeu de lumières qui ravit toujours les grands et les petits.



VISITE

AU SÉNAT

Le 29 novembre 2023, une délégation du Conseil municipal s'est rendue au Sénat sur invitation de Monsieur le Sénateur Fabien Genet.

Le matin, la visite du Palais du Luxembourg, où siège le Sénat, a permis de découvrir la beauté des lieux : la Cour d'Honneur, la Salle du Livre d'Or, la Bibliothèque et la Salle des Conférences, l'Escalier d'Honneur.



La délégation a pu également assister à la sortie de la Garde Républicaine.



Les guides du Sénat ont présenté toute l'histoire de ce Palais depuis sa création par Marie de Médicis, son architecture et son évolution au fil des siècles. Elles ont également expliqué les origines de la création du Sénat et son rôle.

En fin de matinée, dans l'hémicycle, les membres de la délégation ont assisté à la séance plénière des sénateurs. Les débats portaient sur la Loi de finance, en présence de Monsieur Thomas Cazenave, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé des Comptes publics.

Après un repas pris à la « Cantine » du Sénat en présence de Fabien Genet, la délégation a assisté à l'arrivée des membres du gouvernement pour la séance des « Questions du Sénat au Gouvernement ». Ils ont même fait quelques photos avec le Président du Sénat, Monsieur Gérard Larcher.

Puis, la délégation est retournée dans l'hémicycle afin d'assister à la séance des questions au gouvernement. Différents ministres, dont Elisabeth Borne étaient présents. Les questions portaient sur différents sujets d'actualité.

Cette journée, se termina par une promenade dans les magnifiques Jardins du Luxembourg.

Merci Monsieur le Sénateur Genet pour cette visite très enrichissante en termes d'histoire et d'art, et très intéressante pour comprendre le fonctionnement du Sénat et son rôle au niveau du pouvoir législatif.

Cartes d'identité et passeports biométriques

Formulaires papier disponibles en mairie ou pré-demande de carte d'identité et de passeport en ligne : se connecter sur le site : <https://ants.gouv.fr> puis cliquer sur réaliser une « pré-demande de passeport et/ou carte d'identité »



Mairie de Chaintré

Tél. : 03.85.35.60.09

Mail : mairie.chaintre@wanadoo.fr

Horaires ouverture au public :
Lundi / Mercredi / Vendredi
8h00-12h00

Et sur rendez-vous

Déchèteries Mâconnais Beaujolais Agglomération

L'accès aux déchetteries de l'agglomération est possible grâce à la lecture automatique de vos plaques d'immatriculations

Enregistrement via le site internet de l'agglomération www.mb-agglo.com ou en complétant le formulaire papier « ouverture de compte » (document disponible en mairie)

- **Déchèterie Vinzelles Les Grands Champs**
Horaires : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h-12h / 14h-17h15
- **Déchèterie de Romanèche-Thorins Lieux dit "Les Brasses »**
Horaires : Lundi : - 8h-12h / Vendredi : 14h-17h15
Samedi : 8h-12h
- **Déchèterie de Charnay-lès-Mâcon Chemin des Allognerais**
Horaires : Du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-17h15
- **Déchèterie de Mâcon Chemin de la Grisière**
Horaires : Du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-17h15
Dimanche : du 1^{er} avril au 31 octobre, 9h-12h

► **Déchèterie de La Roche-Vineuse Route de la Bussières**

Horaires : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h-12h / 14h-17h15

► **Déchèterie de Saint-Martin-Belle-Roche Lieux dit "Les Chagnaux"**

Horaires : Lundi et samedi : 8h-12h / 14h-17h15
Mercredi : du 1^{er} avril au 31 octobre, 8h-12h et 14h-17h15
du 1^{er} novembre au 31 mars, de 8h-12h



Collecte Ordures ménagères

Mercredi matin

Récapitulatif urbanisme

Nature des travaux ou des constructions	Autorisations demandées	
	Déclaration préalable (DP)	Permis de Construire (PC)
Clôture/Portail	X	
Garage	Entre 5m2 et 20 m2 (nouvelle construction) Entre 5m2 et 40 m2 (travaux sur construction existante)	Supérieur à 20 m2 (nouvelle construction) Supérieur à 40 m2 (travaux sur construction existante)
Réfection toiture	X	
Ouverture (fenêtre, porte fenêtre, vélux)	X	Si changement destination
Panneau solaire	X	
Véranda	Entre 5m2 et 20 m2 (nouvelle construction) Entre 5m2 et 40 m2 (travaux sur construction existante)	Supérieur à 20 m2 (nouvelle construction) Supérieur à 40 m2 (travaux sur construction existante)
Abri de jardin	Entre 5m2 et 20 m2 et inférieur à 12 m de hauteur	Dès 20 m2
Création d'un puit	X	
Ravalement de façade	X	
Piscine	Supérieur à 10m2	
Stationnement	X	
Terrasse	Entre 5m2 et 20 m2	Dès 20 m2

Stop Pub

Sur simple demande, la mairie peut vous fournir un autocollant à coller sur votre cidex



Rappel civilité

Installez l'application gratuitement sur votre smartphone et consultez l'actualité des communes, Gendarmeries, Communautés de communes, Syndicats déjà utilisateurs autour de vous. Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. C'est un moyen de communication qui réduit l'utilisation du papier.

Panneau Pocket

La mairie de Chaintré se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.





Rappel

Réglementation des bruits de voisinage : principales dispositions de l'arrêté préfectoral "bruit"

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique. Il est l'une des préoccupations majeures de la vie quotidienne.

Principe général : tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

La durée, la répétition ou l'intensité sont prises en compte pour apprécier les nuisances dues aux bruits de voisinage. Les nuisances peuvent être constatées par les forces de police et de gendarmerie, les maires et tout agent communal commissionné et assermenté sans avoir besoin de procéder à des mesures acoustiques.

En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :


- ▶ du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- ▶ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Entretien en abord de propriété

Au regard de l'arrêté 2020-014 du 17 juin 2020, il appartient aux occupants d'un logement (qu'ils soient propriétaires ou locataires) et non aux services municipaux d'assurer l'entretien de leur pas de porte et du trottoir afférent sur tout le linéaire de leur parcelle et ce jusque'au caniveau.

Dans un but d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie, la Commune autorise les habitants à fleurir et/ou végétaliser leur pied de mur.



La vidéosurveillance, vidéoprotection

Information de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages. Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes filmées.

▶ Quelles précautions prendre lors de l'installation de tels dispositifs ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

Lorsque vous faites appel à une société de surveillance, par exemple pour des levées de doute en votre absence ou pour l'enregistrement des images de vos caméras, prenez le temps de lire le contrat qui vous est proposé et de vérifier

Le budget de la commune

les engagements pris par la société notamment sur la durée de conservation des images et sur ses obligations de sécurité (par exemple, les conditions d'accès aux images).

Le cas particulier des employés au domicile d'un particulier :

Lorsqu'un particulier installe des caméras chez lui alors qu'il emploie, directement ou non, des personnels, les caméras ne devront pas filmer les salariés en permanence pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

► Quels recours ?

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :

- le service des plaintes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;
- les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale ;
- le procureur de la République ou le tribunal civil.

► Les textes de référence

- Le règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Le code civil : Article 9 (protection de la vie privée)
- Le code pénal : Article 226-1 (enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé)

Dépenses Investissement

Budget 2023 en euros

00 - Financières	67 600
000 - Non individualisées	7 000
122 - Travaux voirie, parking	109 087
125 - Acquisitions diverses	112 800
126 - Matériel de voirie	5 000
128 - Autres bâtiments	5 000
141 - meublés tourisme	600
001 solde d'exécution	0
TOTAUX	307 087

Dépenses Fonctionnement

Budget 2023 en euros

65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	146 860
66 - CHARGES FINANCIERES	5 500
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000
011 - CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE	395 627
012 - CHARGES DE PERSONNEL	166 800
013 - AMORTISSEMENTS	17 300
014 - ATTÉNUATIONS DE CHARGES	75 200
042/023 - SECTION À SECTION	46 000
TOTAUX	855 287

Recettes Fonctionnement

Budget 2023 en euros

002 - EXCÉDENT FONCTION. REPORTÉ	191 687
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,- MARCH	5 400
73 - TAXES FONCIERES / HABITATIONS / ATTRIB.	596 000
74 - DOTATIONS ETAT	24 100
75 /77 - REVENUS DES IMMEUBLES	38 100
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAUX	855 287

Recettes Investissement

Budget 2023 en euros

001 Excédent investissement reporté	27 995
040/041/023 - SECTION À SECTION	147 752
122 travaux voirie	65 645
TOTAUX	307 087

Les vigneronns de l'association St Vincent ont organisé les 28 et 29 janvier la fête de son Saint Patron.



Comme tous les ans, la journée du samedi a débuté à 9h30 par son traditionnel concours issu des vins produits sur Chaintré.

Petite nouveauté cette année puisque la dégustation s'est déroulée dans la salle « yoga », ceci permettant de libérer la salle des fresques ainsi que la cuisine pour le traiteur.

A midi, s'est tenue la remise des prix suivie du vin d'honneur offert par la municipalité, puis du repas servi par Mille et une Saveurs où plus de 100 convives étaient réunis.

Le dimanche matin le St Vincent a rejoint la cave du Domaine Fabrice Larochette où il séjournera pendant une année. Nous remercions Fabrice et Christine pour leur accueil chaleureux.

Notre traditionnelle Mi-temps St Vincent s'est déroulée chez Gilles et Béatrice Mathias où une quinzaine de convives ont passé une journée conviviale et chaleureuse.

Un grand merci à tous les deux pour l'organisation de cette journée devenue incontournable.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine St Vincent qui se tiendra le samedi 27 janvier 2024.



Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2024.

Le président,
Christophe PERRATON



ASSOCIATION

CANTRIACA

C'est l'Assemblée Générale le 18 mars qui a ouvert le calendrier 2023 et le plaisir de rencontrer les adhérents et de présenter les manifestations à venir.

Le 12 mai, la soirée musicale sous forme d'apéro-concert a enthousiasmé un public venu nombreux pour applaudir deux groupes très différents.

Pour la première partie, le dynamique groupe choral Les Loups Chantants d'Hurigny nous a proposé un véritable show avec une mise en scène remarquable. Leur répertoire allant de Lily de Pierre Perret à Qui c'est celui-là de Pierre Vassiliu, portait sur les différences, quelles qu'elles soient. Le public conquis a réservé une standing ovation bien méritée à cet ensemble vocal et instrumental.

La deuxième partie nommée Ça tient chaud, Nougaro était une balade farfelue et tendre au milieu des mots de l'artiste. Vincent LORIMY, accompagné d'Estelle BERNIGAL à l'accordéon et Eddy CHEVALIER à la guitare et à la contrebasse nous ont fait découvrir ou redécouvrir toute la finesse de la poésie et de la musique de Claude Nougaro.



Les 10 et 11 juin, a eu lieu notre première exposition photos et art numérique.

25 photographes avaient répondu présent à ce challenge et ont eu plaisir à échanger avec les visiteurs. Nous en avons pris plein les yeux : photos de voyage, photos animalières et surimpression photo/dessin. Un beau succès pour cette première !



Le 1^{er} octobre, la journée «Peintres dans la rue» avec l'exposition de créations artisanales s'est tenue sous un grand soleil.

Douze peintres ont participé à ce concours. Vous les avez sans doute rencontrés, observés, s'appliquant sur leur toile, sur la place ou dans les cours et jardins que les Chaintréens avaient aimablement laissés accessibles à nos artistes. Ils sont toujours très sensibles au bel accueil que les Chaintréens leur réservent et les remercient.



ASSOCIATION CANTRIACA

Pendant que nos douze artistes croquaient notre village, une quinzaine d'artisans se sont retrouvés dans la salle des fêtes afin de vous présenter leurs créations : vannerie, cuir, bijoux, carterie, gravure sur verre, céramiques...



Pour terminer cette journée riche en partage et convivialité, le public venu nombreux a pu admirer les œuvres réalisées dans la journée et participer au vote pour le « Prix du public ».

Le Prix Coup de cœur du public a été remis à Pauline FOURNIER de Lyon et le Prix de l'association à Hervé REB de Verzé.



C'est notre exposition annuelle qui a clôturé nos manifestations de l'année. Du 27 octobre au 2 novembre, la salle des fêtes s'est une nouvelle fois transformée en salon des Arts.

Nous avons souhaité dédier ce 34ème salon à Laurence HYVERNAT qui nous a quittés l'an dernier pendant l'exposition. Ses peintures à l'acrylique étaient remplies de messages qu'elle se faisait un plaisir d'expliquer.

André GRAVOT, notre invité d'honneur, nous a enchantés avec ses magnifiques huiles incitant aux voyages.

48 peintres passionnés et passionnants nous ont offert cette année encore une belle diversité de styles et de genres.



Le jury a décerné deux prix : le Prix Roger DUBOEUF à Jean-Marc JOLY de Crêches-Sur-Saône pour son œuvre L'arbre mort et le Prix Cantriaca à Michel TRIBOLLET de Belleville-En-Beaujolais pour son tableau Walk in the street, deux peintures à l'huile.



ASSOCIATION

CANTRIACA

Le vote du public a récompensé :

1^{er} prix à Olga GUYOT de Soirans pour son tableau LE PASSAGE (huile).

2^{ème} prix à Bernard LARGE d'Uchizy pour son tableau CÔTE ROCHEUSE (aquarelle)

3^{ème} prix à Isabelle BERNARDET d'Hurigny pour son tableau BOUQUET ESTIVAL (acrylique)

Les visiteurs ont pu admirer les dessins en pixel art des élèves de l'école Lucie AUBRAC, mettant à l'honneur le sport et les futurs JO de Paris 2024. Bravo à eux et à leurs enseignantes pour leur travail ! Nous avons accueilli la sculptrice YOACIL. Parmi ses créations, remarquables bois sculptés dans diverses essences, le Saint Vincent a une place de choix. Quel beau clin d'œil à notre village viticole avec Saint Vincent, le patron des vignerons.

Une pensée à Alice GUILLOTIN qui nous a quittés fin décembre 2022. C'était une fidèle et active adhérente depuis de nombreuses années. Elle se faisait un plaisir de nous aider à l'installation de l'exposition annuelle et nous a laissé un grand nombre de photos des voyages de Cantriaca.

FESTIVAL LES

VENDANGES DE L'HUMOUR

Ce samedi soir 11 novembre 2023, la salle des fêtes de Chaintré a accueilli un public nombreux pour le spectacle de Yohann METAY.

Avec « Le sublime sabotage », l'artiste plonge le spectateur dans une irrésistible histoire d'échec. Parti pour écrire un chef d'œuvre qui lui apporterait la gloire, il se cogne sur le peu qu'il est, en renonçant à son projet grandiose.



Nous remercions nos adhérents, ainsi que la municipalité pour son soutien.

L'équipe de Cantriaca vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année 2024.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations dont nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer le calendrier :

5 avril : soirée musicale avec le groupe LES INTERN'S

1er et 2 juin : exposition photos

6 octobre : journée « peintres dans la rue » et marché artisanal

Du 31 octobre au 4 novembre : exposition annuelle peinture/sculpture

La Présidente,
Jacqueline Bourdon



Avec un discours décapant, l'artiste s'est livré sous plusieurs facettes et a joué la complicité avec le public, tout au long du spectacle. On a ri, on s'est identifié et on s'est laissé emporter dans ce tourbillon délirant.

Une soirée appréciée par les spectateurs !

Une dégustation a été offerte par les producteurs des 5 appellations du Mâconnais avant le début du spectacle : Pouilly-Fuissé, Viré-Clessé, Pouilly-Loché, Pouilly-Vinzelles, Saint-Véran.

ÉLECTION MISS

VAL DE SAÔNE 2024



Des étoiles plein les yeux

L'élection Miss Val de Saône 2024 à la salle des fêtes de Chaintré a couronné Floriane Carton Mouchet, agent immobilier de 26 ans, originaire de Crèches sur Saône. Un verdict au bout d'une nuit dense en scénographies, entrecoupées de spectacles.

Cette année, les prétendantes au titre de Miss Val de Saône 2024 devaient faire voyager les spectateurs « dans les étoiles » pari réussi avec un décollage haut en couleur.

Et c'est un spectacle mêlant chorégraphie et humour qu'ont délivré les personnes sur la scène de la salle des fêtes. Les prétendantes ont arpenté le podium dans de multiples tenues de gala, en effectuant chorégraphies et multipliant les sourires devant plus de 250 spectateurs venus voir le show.

Un humoriste et un showman

Jefferey Jordan, maître de cérémonie de cette soirée de gala pour la deuxième année consécutive, a livré à la salle un extrait de son spectacle « Accord Parfait » sous les rires parfois non contrôlés de l'assistance.

L'humoriste a distillé ses flèches en forme de sous-entendus subtils et amusants tout au long du show. Belle surprise pour les spectateurs de la soirée à la fin de sa prestation, puisqu'il débute sa nouvelle tournée, en 2024 à Chaintré le samedi 20 janvier prochain.

Les spectateurs ont eu l'occasion de (re)découvrir également Alexandre Vuillemin, demi-finaliste de l'émission l'Espagne a un incroyable talent 2022, président du jury l'an dernier qui, à l'aide de son menton uniquement, a porté tour à tour des couteaux de cuisine, une chaise, un réfrigérateur ou encore une mini moto...

A l'issue de l'élection, présidée par Benjamin Bouquet, finaliste de l'émission le meilleur pâtissier sur M6, et après les défilés et le passage obligé de la présentation et de la question des internautes, c'est Floriane, candidate n°6 qui a été élue Miss Val de Saône 2024.

Les spectateurs sont sortis ravis de cette soirée.

Rendez-vous en 2024 pour les 10 ans du concours pour une soirée unique.



Palmarès

Miss Val de Saône 2024 :
Floriane (candidate n°6)
1^{ère} dauphine :
Chloé (candidate n°4)
2^{ème} dauphine :
Charlène (candidate n°1)



CLUB DE L'AMITIÉ



Vous ne croyez pas trop à la mythologie, moi non plus, comme à bien d'autres choses d'ailleurs. Et pourtant, l'histoire du phénix renaissant de ses cendres, telle que je vous l'avais racontée l'an dernier, c'était presque un scoop.

2023 a été en effet, pour le club, l'année d'une certaine renaissance, que dis-je, d'une renaissance certaine !

Petit à petit les activités passées se sont remises en marche et quelques nouvelles sont timidement venues les rejoindre. Bureau, Conseil d'Administration et membres y ont mis tout leur cœur et leur énergie.

Au rayon des nouveautés, la pétanque. Nous n'étions pas nombreux mais le village résonne encore des carreaux de Monsieur le Maire. On ne se prend pas la tête, les scores n'ont pas beaucoup d'importance et la bonne humeur est au rendez-vous. Alors, n'hésitez pas, c'est un mercredi sur deux, sur le terrain de la commune.

Quelques curieux, ou plutôt curieuses, ont voulu s'assurer que leurs ancêtres ne comportaient pas de bandits de grand chemin, d'évêques ou de révolutionnaires. Elles se sont donc attaquées à leur généalogie. Au bout de quelques séances, grâce aux actes civils ou paroissiaux, la cause était entendue, il n'y avait pas à rougir de son ascendance. Pour des raisons d'efficacité, nous nous sommes limités à trois-quatre personnes, chacune munie de son portable. Il ne s'agit que de rudiments de généalogie mais si la curiosité vous titille, vous êtes les bienvenus !

Les séances de gym ont redémarré sur un train d'enfer, une vingtaine de personnes sous la conduite de Sandrine se retrouvent tous les vendredis. Sachant qu'il y a neuf fois plus de femmes que d'hommes, à vous de calculer la répartition des effectifs.

Pour ce qui est des marches, ce fut beaucoup plus calme. Il va falloir trouver de nouveaux itinéraires.

Les rencontres autour de jeux de société ont repris au club, un jeudi sur deux. Si les fans de belote continuent à se manifester, nous pourrions envisager l'organisation d'un concours entre doublettes de clubs locaux.

Interrompu par la pandémie, le mâchon trimestriel a repris avec le même menu, mis en page par François, que celui prévu lors de la dernière séance. La cuisine thaï était à l'honneur et nous n'avons pas entendu beaucoup de critiques.

Le repas annuel s'est déroulé au restaurant Le 1901 à Crêches, il n'est pas resté beaucoup de cuisses de grenouilles dans les assiettes.

Nous étions huit à la Journée de la forme organisée par le club crêchois. Deux ont parcouru six kilomètres, deux se sont contentés de trois et les huit se sont retrouvés à table. C'est beau le sport !

Il se passera probablement encore des choses d'ici la fin de l'année mais je me dois de rendre mon papier bien avant et n'ai aucune envie de me faire tirer les oreilles.

Une de nos dernières activités fut de distribuer dans près de 300 boîtes aux lettres un petit résumé de ce que nous avons entrepris et projections de poursuivre au sein du club. Au moment d'écrire ces lignes, quelques personnes ont manifesté un certain intérêt. Le pourcentage se situe nettement en dessous de celui du moins bon candidat à la dernière élection présidentielle. Ceux qui ont pris la peine de parcourir la bafouille ont pu se rendre compte qu'un gros problème subsistait. Les effectifs qui s'impliquent s'amenuisent et le sang nouveau tarde à faire son apparition.

Alors, si le cœur vous en dit !

Pour terminer, nous souhaitons à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes et une année 2024 en tous points conforme à vos espoirs.



Depuis maintenant 3 ans, le SIVOM a repris les restaurants scolaires des 3 communes.



Près de 140 repas sont servis tous les jours et la société RPC située à Manziat se charge encore de la préparation et de la livraison des repas sur chaque site.

Sur Varennes-lès-Mâcon, 56 enfants sont accueillis en moyenne tous les midis. Ils sont encadrés par le personnel d'animation, les ATSEM et le personnel de cantine. Cinq agents veillent à ce que le service se passe au mieux et aident les petits à devenir autonomes et à découvrir différents goûts et saveurs.

Le restaurant scolaire de Chaintré sert près de 40 repas par jour aux enfants CE1 et CE2. Ils peuvent profiter de menus variés et équilibrés et se retrouver entre amis. Les temps de récréation sont fortement appréciés à cet âge.

A Vinzelles, avec les enfants de CM1 et CM2, la coupure méridienne est plus courte. Les enfants arrivent en cantine à 11h40 et reprennent l'école à 13h05. Il faut donc manger rapidement et le temps pour se défouler manque parfois mais cela ne les empêche pas de passer des moments agréables. Des pique-niques sont aussi organisés, de temps en temps, afin que les enfants puissent profiter d'un repas à l'extérieur.

Les familles ont accès à une interface sur l'application ROPACH permettant de consulter les menus et les factures, mais aussi de procéder aux modifications de présences des enfants. Cet outil est d'une grande utilité et permet au SIVOM de gérer le service plus facilement.



Année scolaire 2022/2023

Spectacle à la Cave à musique :

En décembre 2022, les deux classes de l'école se sont rendues à la Cave à Musique de Mâcon pour assister à un spectacle intitulé « SMILE ».

Carnaval :

Il a été organisé le vendredi 31 mars après-midi. Toutes les classes du RPI se sont réunies à l'école de Varennes pour un défilé dans le village suivi d'un goûter musical dans le gymnase de l'école.



Spectacle de l'école :

Vendredi 7 avril, en soirée, les élèves de l'école ont proposé un spectacle à la salle des fêtes de Chaintré. Les élèves ont présenté un programme de danses et de chants permettant un voyage dans différents pays du monde, fil rouge de l'année 2022-2023. Les enfants étaient heureux de présenter leur travail.



Spectacle de théâtre :

Les élèves ont assisté à une représentation de théâtre le mardi 6 juin après-midi. Le spectacle intitulé « Prise de parole » (durée d'environ 30 minutes) a été joué dans la cour de l'école de Chaintré.

Projet musical Batucada :

Grâce à deux intervenants du Conservatoire de musique de Mâcon, pendant 45 minutes chaque semaine, entre mai et juillet, les deux classes de l'école ont participé à une initiation à la Batucada, musique de percussions brésiliennes.

Cycles sportifs

Piscine :

La classe de CE2 a suivi un cycle natation de 8 séances en mars et avril 2023.

Cycle basket :

Les deux classes ont participé entre mars et avril à un cycle basket. Une intervenante, joueuse au Club de Charnay-lès-Mâcon, a mené 3 séances de basket.

Cycle Savoir Rouler à Vélo :

Entre mai et juin, les élèves des deux classes de l'école ont suivi un cycle de 9 séances pour savoir rouler à vélo. Cinq séances se sont déroulées dans la cour de l'école et quatre séances ont permis de faire des sorties, en condition réelle, dans les rues du bourg de Chaintré.



Voyage scolaire :

Cette année, l'école de Chaintré a renoué avec le voyage scolaire avec nuitées, ce qui n'avait pas eu lieu depuis 2016. Les élèves sont partis au Centre PEP La Jacine à Bouvante dans le Vercors du mercredi 21 au vendredi 23 juin. Pendant 3 jours, les élèves ont participé à des activités liées à la nature : randonnée flore et land art, course d'orientation et découverte du loup. Le voyage a été financé en grande partie par la coopérative scolaire. Les familles ont été sollicitées pour une participation à hauteur de 40 € par enfant. Les enseignantes remercient également la Marie de Chaintré pour la généreuse subvention municipale versée.



Année scolaire 2023/2024

La rentrée 2023 s'est bien déroulée dans le R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :

- ▶ les PS, MS, GS et les CP vont à l'école de Varennes-lès-Mâcon
- ▶ les CE1 et CE2 sont à Chaintré
- ▶ les CM1 et CM2 vont à Vinzelles.

Ce sont donc 46 élèves (25 CE1 et 21 CE2) qui ont repris le chemin de l'école de Chaintré cette année.

Equipe enseignante :

L'équipe enseignante n'a pas changé : Mme Carole Titeux, Directrice de l'école, enseigne aux élèves de CE1 et Mme Eva Létourneau enseigne aux élèves de CE2.

Mme Sandrine Marot, Atsem à l'école maternelle de Varennes, est présente les matins pour accueillir les élèves qui arrivent par le bus. La garderie, gérée par le SIVOM, est assurée sur le site de Varennes.

Bibliothèque municipale :

Les élèves de l'école se rendent tous les 15 jours à la bibliothèque, empruntent un livre et écoutent une histoire. Comme l'an passé, c'est Madame Bourdon, bénévole de l'association Lire et Faire lire, qui propose une lecture offerte aux élèves lors de leur venue. C'est un moment toujours agréable pour les élèves.

Exposition Cantriacca :

Comme chaque année, les élèves de l'école ont participé à l'exposition de peintures de l'association

Cantriacca en présentant leurs réalisations.

Le thème de l'école pour cette année est « Jeux Olympiques Paris 2024 ». Les réalisations des enfants sont des fresques en lien avec les J.O. ainsi que la représentation de quelques sports selon le principe du Pixel Art.

Fête de la science :

En novembre, les deux classes de Chaintré ont participé à la fête de la science dont le thème est Sport et sciences, en mouvement pour les JO.

Projet english weekly :

Les deux classes de l'école ont participé entre le 25 septembre et le 1er décembre à un projet académique intitulé English weekly ayant pour fil rouge Les Jeux Olympiques. Chaque semaine, les élèves ont travaillé sur des activités de compréhension orale à partir de vidéos réalisées spécialement pour le projet.

Cinéma :

Vendredi 20 octobre, l'école s'est rendue au cinéma pour assister à la projection du film d'animation Dounia et la princesse d'Alep. Ce film a permis d'aborder des sujets douloureux tels que le deuil, la guerre, et l'exil, en s'efforçant de le faire par la voix d'un enfant et « à hauteur d'enfant ».

Calendrier 2024

(calendrier indicatif susceptible d'être modifié)

- ▶ Février-avril : cycle piscine pour les CE2
- ▶ Mars : journée Carnaval
- ▶ Avril : spectacle de l'école
- ▶ Mai-juin : cycle savoir rouler à vélo
- ▶ Cycle tennis (période non encore définie)

LE THÉÂTRE • MÂCON

SCÈNE NATIONALE

Le Théâtre est partout !

Depuis septembre 2021 et l'arrivée de sa nouvelle directrice Virginie Lonchamp, Le Théâtre, scène nationale de Mâcon s'est doté d'un nouveau projet, La Fabrique de la relation qui se déploie du Théâtre situé au nord de Mâcon jusque dans notre commune.

Ce projet fait aussi la part belle aux plus jeunes spectateurs et spectatrices, de la petite enfance avec des spectacles accessibles dès 1 an aux adolescents et adolescentes. S'adresser aux plus jeunes, leur faire vivre des émotions collectives et partager le plaisir d'être spectateur et spectatrice, c'est la volonté du Théâtre, scène nationale de Mâcon.

En 2023, notre commune de Chaintré s'est en ce sens engagée auprès du Théâtre pour un spectacle aux élèves de l'école au plus près de chez eux et elles.

En partenariat avec les communes de Crêches-sur-Saône, La-Chapelle-de-Guinchay, Romanèche-Thorins, Saint-Symphorien-d'Ancelles, Varennes-lès-Mâcon, Vinzelles, les enfants de l'école élémentaire de notre commune ont eu l'occasion de découvrir :

• **Mardi 6 juin 2023**

dans la cour de l'école de Chaintré :

Prise de Parole de la Muchmuche company

Un spectacle musical ou le cirque et le mouvement ont amené les enfants à réfléchir à leurs prises de parole et à leur manière de s'adresser au monde.

De belles occasions pour permettre au plus grand nombre de commencer son parcours de spectateur et spectatrice !

En 2024, nous poursuivrons nos partenariats avec le Théâtre dans notre commune.

N'hésitez pas à pousser les portes de ces lieux pour découvrir des spectacles qui interrogent des sujets de société comme la violence, l'adolescence, la fratrie, des histoires intemporelles comme L'Avare de Molière, mais aussi des visites, des rencontres artistiques, des repas partagés...

COMITÉ DE

JUMELAGE

Une année passée à toute allure avec son lot de tristesse. Notre Patrick nous a quittés, chez Marietta le départ d'Antoine (14 ans) ...

Le comité de Coëx est très actif et de nombreux Coëxiens aimeraient venir à Chaintré.

Nous souhaitons de tout cœur l'an prochain recevoir une délégation de Coëx afin d'inaugurer le cadran



solaire créé et offert par Mr Jean Comte et profiter de ce moment pour réunir Chaintréens anciens et nouveaux pour ainsi faire perdurer notre lien d'amitié remontant à 1991.

Tous nos bons vœux pour 2024 en attendant la joie de se retrouver.

Colette Abélanet-Laneyrie.



SOU DES ÉCOLES DU RPI

CHAINTRE – VARENNES – VINZELLES

Cette année, le sou des écoles a organisé pas moins de dix manifestations afin de collecter des fonds pour financer les projets des trois écoles du RPI : spectacles, voyage de fin d'année, journée, sortie au musée, sortie cinéma, achat de petits matériels, etc.

Ensemble, nous œuvrons pour le bien-être et le plaisir des enfants de nos communes.
Les bénéfices sont intégralement distribués aux écoles du R.P.I.

L'équipe de bénévoles s'est étoffée cette année. Une vingtaine de bénévoles se regroupent pour vous proposer des événements dans une ambiance conviviale.

Voici un aperçu des différentes manifestations organisées durant l'année scolaire 2022-2023

Vente à emporter d'Automne :

Merci au restaurant « Vigne en Fleur » de Chaintre et à son chef qui a préparé quelques 180 parts de saucisson beaujolais, pommes de terre et tarte aux pommes

Première édition !

Bourse aux jouets du dimanche 6 nov. 2022

De nombreux exposants sont venus troquer 175 mètres linéaires d'affaires faisant le plaisir des visiteurs ! Les crêpes ont été particulièrement appréciées en ce jour de mauvais temps !

Vente de sapins le 2 décembre 2022.

84 sapins coupés dans le Morvan ont été achetés pour décorer les maisons en cette période de fêtes !



Vente de fromages et de produits du terroir jurassien en provenance de la Fromagerie du Doubs (25), en février 2023.

La dégustation a été appréciée des gourmands ayant participé à cette vente !

Première édition !

Carnaval :

Pour la première année, le sou des écoles a organisé un carnaval, c'était la fête le 4 mars 2023 à Varennes-lès-Mâcon ! Monsieur Carnaval, du haut de ses 4,40 mètres, a déambulé dans les rues avant d'être brûlé, devant les yeux ébahis des petits et grands déguisés ! Le soleil était de la partie, la fête fut belle !



Kermesse

Le Vendredi 30 juin 2023, le temps incertain n'a pas arrêté les familles, qui ont pu profiter comme chaque année des activités mises en place par les membres du Sou des écoles : pêche à la ligne, chamboule-tout, course-en-sac ... À l'issue de ces jeux, une paëlla a été préparée par Jean-Claude GEOFFROY de Baneins.

Boum des CM2 :

La tant attendue soirée, marquant le dernier jour d'école primaire avant l'entrée au collège aura ravie les CM2. Pizza, chips, bonbons et musique auront permis aux « grands de l'école » de profiter de ce dernier moment tous ensemble.

Vente de chocolats de Pâques, le 7 avril 2023

Ils ont été confectionnés par la boulangerie-pâtisserie BOURCET de Saint-Laurent-Sur-Saône. De jolis vaches, œufs, chouettes, poules, poissons et des fritures ont fait le bonheur des petits et des grands !

Brocante de la Saint-Georges le 23 avril 2023 :

La météo pluvieuse n'aura pas stoppé la trentaine d'exposants et les visiteurs se sont fait nombreux !



Vente de plants :

En partenariat avec la société Mâcon Végétaux, une vente de plants a été organisée début mai 2023 : tomates, courgettes, aubergines, concombres, salades, herbes aromatiques ont été distribués et plantés dans les jardins !



Calendrier des manifestations Sou des écoles

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024	
05/11/2023	Bourse aux jouets (Varenes les Macon)
10/11/2023	Vente de fromages #1 (Vinzelles)
08/12/2023	Vente de sapins de Noël (Varenes les Macon)
16/02/2024	Vente de fromages #2 (Vinzelles)
09/03/2024	Carnaval (Varenes les Macon)
29/03/2024	Vente de chocolats de Pâques (Chaintre)
28/04/2024	Brocante (Vinzelles)
03/05/2024	Vente de plants potager (Chaintre)
31/05/2024	Vente de repas à emporter (A définir)
28/06/2024	Kermesse (Varenes les Macon)
05/07/2024	Boum des CM2 (Vinzelles)

ET PEUT ÊTRE D'AUTRES SURPRISES AU COURS DE L'ANNÉE...

Depuis de nombreuses années, l'association propose des activités à destination des Chaintréens et leurs amis des villages voisins. Ces activités se pratiquent à l'année, mais n'hésitez pas à contacter les responsables des ateliers si vous souhaitez intégrer une activité en cours d'année. Plusieurs des activités proposées ont des places encore disponibles et peuvent vous proposer un cours d'essai.

Ne manquez pas aussi le traditionnel concert du Petit Choeur de Chaintré le 25 mai 2024.

Et si vous avez des idées ou des envies d'animations, d'évènements ou de nouvelles activités pour vous ou pour vos enfants, venez nous rejoindre et participer à la vie associative de votre village, toutes les bonnes volontés sont bienvenues !

En espérant vous voir nombreux dans les différents groupes que nous proposons, les membres de l'association Passerelles vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Activités 2023-2024

YOGA

Le mardi de 19h à 20h
Salle des fêtes de Chaintré
Contact : Sandrine - 07 81 58 04 02

GYM

Le jeudi de 19h15 à 20h15
Salle des fêtes de Chaintré
Gym basée sur la méthode De Gasquet
Contact : Anne Ambrosi - 06 68 07 01 07
adc.ambrosi@gmail.com

BATUCADA

Percussions brésiliennes
Lundi de 20h à 21h30 selon planning
Salle des fêtes de Chaintré
Contact Catherine Rosso – 06 73 29 64 67

YOGA

Le jeudi de 9h30 à 11h
Salle des fêtes de Chaintré
Relaxation, respiration, travail progressif de postures.

CUISINE

Un mercredi par mois de 19h30 à 22h30
Salle des Fresques de Chaintré
Contact : Anke de Boissieu - 06 80 98 34 75

CHANT & VOIX

Pour toute information, s'adresser à :
Contact : Nicole Larochette - 03 85 35 60 40
nicole.larochette@orange.fr

VINS & DÉGUSTATION

Rencontre les jeudis à partir de 20h30
Calendrier sur demande
Contact : Patrick Large - 06 77 02 48 76



BIBLIOTHÈQUE

En 2023, la Bibliothèque Municipale a été entièrement rénovée !

Ce réaménagement est un des 2 volets du projet culturel souhaité par Monsieur le Maire et son équipe. La bibliothèque ne doit pas rester qu'un lieu d'emprunt de livres mais doit permettre de développer le lien social en proposant des échanges autour des lectures ou d'autres pratiques artistiques. Une 1^{ère} rencontre de présentation et d'échanges a eu lieu le 17 Mars 2023 à laquelle tous les lecteurs et lectrices étaient conviés.

Pour améliorer la convivialité, la fonctionnalité et assurer une gestion optimale, la Municipalité a décidé une rénovation complète des locaux et des installations. Les travaux ont eu lieu cet été 2023 : peintures, éclairages par leds, nouveau mobilier, présentoirs rationnels pour le choix des livres, nouveaux ordinateurs et logiciel de gestion. Des subventions, départementale et régionale, attribuées par les services culturels, ont permis de réaliser ces aménagements conséquents. Françoise Ménégon, responsable de la structure, a assuré le suivi de cette rénovation, et ce sont les agents communaux, assistés de deux stagiaires recrutés durant l'été, qui ont permis le déménagement des 5 000 ouvrages et leur réinstallation après travaux. Un grand merci à tous !

L'équipe de bénévoles qui anime la bibliothèque est particulièrement attachée à la fréquentation des jeunes lecteurs, des tout-petits aux adolescents. Un bel espace leur est dévolu dans la nouvelle bibliothèque, avec un grand nombre d'ouvrages pour tous les âges, romans, BD, mangas etc... Par ailleurs, les enfants des deux classes de l'école de Chaintré viennent deux fois par mois le mardi après-midi, pour écouter une lecture proposée par Jacqueline Bourdon dans le cadre de l'association « Lire et faire lire ». Ils profitent ensuite des lieux pour emprunter des livres.

Chaque année la bibliothèque bénéficie de la part de la Municipalité, d'un budget important pour l'achat de nouveautés. Pour encore étoffer notre offre, nous avons la possibilité, chaque mois d'emprunter des ouvrages à la BDSL (Bibliothèque Départementale de Saône et Loire). De plus la

BDSL a mis en place une nouvelle offre culturelle en ligne CESAM 71, illimitée pour tout adhérent à une bibliothèque. Pour vous inscrire et profiter de milliers de ressources culturelles, presse, livres, musique, cinéma, formation n'hésitez pas à vous renseigner lors de votre prochaine visite.



Le site Internet de la bibliothèque : <https://www.bibliotheque-chaintre.fr> permet aux adhérents la découverte de l'ensemble des ouvrages

disponibles et des nouveautés. Il est également possible de réserver les ouvrages en ligne. Les adhérents sont avertis par mail de la disponibilité de l'ouvrage réservé, et invités à venir le retirer aux heures de permanence. Le budget alloué par la Municipalité aux acquisitions de livres, pour adultes et pour enfants, permet de satisfaire au mieux les adhérents. Chacun peut laisser auprès des bénévoles des suggestions pour des achats futurs.

Chaintréens et Chaintréennes, Lecteurs et Lectrices des communes environnantes :

Pour devenir adhérent, il suffit de s'inscrire en passant à la bibliothèque un jour de permanence, et de régler une participation modique de 6€ par an pour les Chaintréens, et 8€ pour les habitants des communes environnantes. L'adhésion des enfants est gratuite jusqu'à 15 ans.

Si vous aimez les livres, si vous avez un peu de temps à consacrer à une belle activité culturelle,

vous serez les bienvenus pour étoffer l'équipe de bénévoles : permanences d'accueil du public, choix des nouveautés, gestion du stock, des prêts de la bibliothèque départementale ...

À la fin de l'été 2023, l'équipe de la bibliothèque a perdu l'une de ses plus fidèles bénévoles, présente depuis plus de 20 ans, Jacqueline Baldit. Elle habitait Vinzelles. Nos pensées vont vers elle et sa famille.

La bibliothèque de Chaintré se trouve au 7 rue des Plessys, derrière l'église.

- ▶ Adresse mail : bib.chaintre@orange.fr
- ▶ Permanences : le Mardi de 17h à 19h et le Samedi de 9h30 à 12h
- ▶ Téléphone aux heures de permanence : 03 85 35 69 71

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très belle et douce année 2024



Photo Marie Salerno
Le journal de Saône et Loire



CAVE DE CHAINTRÉ

Millésime 2023 beaux volumes et qualité très prometteuse !

Marquée par un dérèglement climatique important entre périodes de sécheresses, fortes chaleurs et orages, la nature a su donner en 2023 tout ce qu'elle avait pour finalement nous offrir un rendement assez généreux et de qualité indéniable.

Dès début septembre, les grappes de chardonnay et de gamay vendangées étaient belles, saines et gorgées de sucre.

Les premières dégustations sont plaisantes, Nos vins blancs allient longueur, volume et complexité aromatique pour une harmonie parfaite ! Nos Beaujolais rouges offrent, eux, un fruit gourmand entre fraîcheur et expression. La structure est charnue et les couleurs vives !

Les vinifications continuent dans nos chais et vont se prolonger jusqu'au printemps où nous pourrons vous dévoiler les premiers résultats.



Le célèbre Guide Hachette des Vins a sélectionné et récompensé dans son édition 2024, 4 de nos vins !

Nos deux Pouilly Fuissé 1er crus « Aux Quarts » et « Les Chevrières » ont reçu respectivement 1 et 2 étoiles, plus le Coup de Cœur du jury pour leur millésime 2021. Déjà multimédaillé dans de grands concours, notre Juliéna « Terre d'Eden » 2022 a lui aussi obtenu 2 médailles qui s'ajoutent à son palmarès.

Ces distinctions sont une véritable reconnaissance de la qualité du travail des vigneron et cavistes.

Ces vins sont disponibles dans les espaces de dégustation-vente, à l'exception du St Véran « Villa Cantrius » 2021, déjà victime de son succès.



Cave de Chaintré

(JULIENAS CHAINTRÉ VIGNERONS ASSOCIÉS)

180 route de Juliéna 71570 CHAINTRÉ

03 85 37 86 13

contactchaintre@julienaschaintre.fr

WWW.JULIENASCHAINTRE.FR
RETROUVEZ-NOUS
SUR INSTAGRAM ET FACEBOOK

Transition écologique en cours...

En octobre dernier le toit de la Cave de Chaintré a été équipé de 180m² de panneaux photovoltaïques. Ces équipements permettront de produire 39 MWh par an, soit 30 à 35% de la consommation annuelle du site.

Cette réalisation, en collaboration avec l'entreprise locale Planète +, entre dans le programme de transition écologique mis en place et mené par les vigneron associés de Juliéna Chaintré. Leur souhait consiste à s'engager et à faire évoluer le mode de production vers des procédés plus durables, moins énergivores, et plus respectueux de l'environnement.



10 ANS DE FUSION DE CAVE

Le 13 juillet 2023 nous avons eu l'immense plaisir de pouvoir célébrer ensemble nos 10 ans d'union entre la Cave de Juliéna et de Chaintré Vignerons associés actuels et anciens, clients, fournisseurs, partenaires, salariés. Nous étions tous réunis au Bar à vins « Le Moulin à l'or » à Chaintré lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité, de l'amitié et de la fête.

Un très beau moment qui s'inscrit dans notre histoire !

Les vins de la cave sont disponibles à la vente à emporter

**Ouvert toute l'année
du jeudi au dimanche**

Le dimanche on brunch !

A mi-chemin entre le petit déjeuner et le déjeuner, le brunch est le repas par excellence de la journée de dimanche ! Nous avons donc concocté un menu sucré/salé avec boissons à partir de produits de notre carte, associés aux spécialités de notre boulangerie partenaire, Boulangerie & Gourmandises, située à Crèches sur Saône.

N'attendez plus et venez passer un moment gourmand tout en détente avec vos proches. Sur réservations. Uniquement le dimanche matin.

Une carte élaborée au fil des saisons ...

Cette année la carte a été élargie avec des planches complètes de charcuteries/fromages, des terrines de poissons, tapenades aux légumes et également plus de spiritueux. Les produits sont toujours délicatement sélectionnés dans des maisons locales le plus souvent et obligatoirement artisanales. En fonction des saisons, quelques évolutions, quelques changements afin de s'adapter aux envies de chaque instant. Un spritz élaboré avec une liqueur Jacoulot et le Crémant de Bourgogne en été, des saucissons secs au sanglier ou au beaufort l'hiver, des bières de saison et une sélection de 2 vins : un blanc et un rouge qui change tous les mois pour faire découvrir à la clientèle la gamme de vins disponibles.

Il y a toujours de la nouveauté à découvrir !



BAR A VINS

« LE MOULIN A L'OR »



Bar à vins « Le Moulin à l'Or » (JULIENAS CHAINTRE VIGNERONS ASSOCIES)

180 route de Juliéнас 71570 CHAINTRE

03 85 37 86 13

contactchaintre@julienaschaintre.fr

WWW.JULIENASCHAINTRE.FR

RETROUVEZ-NOUS

SUR INSTAGRAM ET FACEBOOK

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS EN COURS DE CREATION



Depuis deux saisons, le Moulin à l'Or propose en son lieu des soirées « apéro-concert » à thème de mai à novembre. Pour 2023, l'idée d'apéros concert est reconduite accompagnée par d'autres formules en cours de réflexion ! Restez informés !

Un lieu qui s'adapte sur demande

Notre salle de bar s'adapte à plusieurs occasions : réunions, repas, séminaires, dégustation de groupes, professionnels, associations, etc. contactez-nous ! Nous pouvons organiser plusieurs types d'événements à la demande.

En prime, parking, cour et vue imprenable sur le vignoble et la chaîne du Mont Blanc (certains jours) !

COMMISSION

DES AÎNÉS

C'est à l'occasion de la nouvelle revue Cabaret « SURPRISE » au Moulin du Lac à Trivy que se sont retrouvés nos aînés, pour un déjeuner spectacle ce 14 décembre.

Un délicieux repas a été servi et animé par les artistes, avant de laisser place à cette nouvelle revue haute en couleurs ! Un grand moment de divertissement dans la tradition du Music-Hall était au rendez-vous : chant, danse, magie, grandes illusions, acrobatie, humour, réunissant sept artistes dans de magnifiques costumes, un feu d'artifice de strass, paillettes, plumes.

Merci pour ce Noël avant l'heure !



« GOSPEL SAÔNE CHOIR »

Concert à l'église de Chaintré

Dirigé par Marilynne CLÉMENT

Accompagnement piano : Agnès DELECHAMP-GRAZIANO

► Vendredi 15 décembre 2023, le Comité des Fêtes a invité les Chaintréens et habitants des environs pour apprécier les rythmes « afro-américains » du Gospel, interprété par une chorale d'une quarantaine de chanteurs et chanteuses de tous âges, du conservatoire communautaire Edgar Varèse de Mâcon.

Ces musiques qui expriment la joie, la tolérance et l'espoir ont été repris par un public conquis qui accompagnait par les applaudissements ou la voix, quelques airs connus, tels «Oh Happy Days», «Down by the River Side» ou «Glory, Glory, Hallelujah».

Une soirée appréciée par tous à l'approche des Fêtes de fin d'année.



L'année 2023 a été un bon cru, puisqu'à nos trois événements traditionnels s'est ajouté un concert en fin d'année :

Fête des voisins (23 Juin)

Cette fête traditionnelle commence dans la cour arrière de la mairie où la municipalité nous offre l'apéritif, très apprécié car la cour était pleine ! Elle se poursuit dans la salle des fêtes avec un repas partagé où chacun approvisionne le buffet commun et une quarantaine de personnes sont restées, dont plusieurs couples de nouveaux Chainréens, dont nous avons pu faire la connaissance et nous les en remercions.

Cette fête se renouvellera bien sûr en 2024 et la date du 24 Mai a été proposée, mais elle sera confirmée en temps utile, notamment sur Panneau Pocket que nous recommandons à chacun de télécharger sur son téléphone mobile.

14 Juillet

Après la Fête des Premiers Crus organisée par les vignerons de la commune l'an dernier, la version 2023 a été plus simple, avec le matin cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un apéritif à la salle des fêtes, et le soir l'incontournable feu d'artifice à 22 heures, tiré près du lavoir, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs massés au bord haut des vignes.



Fête des lumières (8 Décembre)

Comme l'année dernière, cette fête a commencé par la lecture d'un conte aux enfants à la bibliothèque municipale, qui était pleine ! Nous n'avons pas pu avoir les chants du P'tit Chœur de Chaintré, mais lors de la marche aux flambeaux, l'imposant groupe d'enfants portant les lampions et de parents était précédé par la batucada de Chaintré, renforcée de quelques joueurs de villages voisins, ce qui a mis une belle ambiance dans les rues du village. De nombreux participants sont ensuite restés sur la place pour échanger en dégustant vin chaud, chocolat chaud, petits gâteaux et papillotes.

Concert gospel (15 Décembre)

À l'initiative de la mairie, nous avons organisé un concert gospel par le « Gospel Saône Choir » du Conservatoire communautaire Edgar Varèse (Mâcon), sous la direction de Marilyn Clément avec Agnès Graziano-Delechamp au piano. Ce chœur nous a régalés avec 14 chants aux rythmes et tonalités très variés, parfois menés par une soliste, et les très nombreux spectateurs (l'église de Chaintré était pleine) ont tous été enchantés de cette soirée.

Pour 2024, nous attendons les bonnes volontés et les bonnes idées, alors venez nous rejoindre, d'autant que nous comptons organiser un grand événement festif l'été prochain.

Le Comité des Fêtes



CENTRE ÉQUESTRE

MÂCON CHAINTRÉ



Bienvenue avec nous en 2024 !

Nous vous proposons pour cette année olympique de faire gravir le Jumping International d'une étoile en le transformant en CSI4*.

Le centre équestre municipal de Mâcon se pare pour l'occasion de nouvelles infrastructures :

- ▶ 200 boxes en dur supplémentaires
- ▶ un nouveau bâtiment pour le Jury, sanitaires, salle de réunion et bureaux conçus en bois et végétalisés
- ▶ l'espace de restauration se verra doté de brumisateurs,
- ▶ aménagement de parking et sécurisation de la traversée de route.

Bâties avec à cœur l'éco-responsabilité, les pistes de détente, d'entraînement et de compétitions sont conçues pour le sport de haut niveau tout en respectant les règles environnementales et la préservation du bien-être animal. L'utilisation de techniques telle la subirrigation a permis au centre équestre de faire des économies d'eau de plus de 70%.

En changeant la date du Jumping (23 au 26 mai 2024), nous allons pouvoir créer une tournée avec le CSI4* de Bourg en Bresse. Nous sommes en discussion pour mettre en place un challenge du meilleur cavalier. Les cavaliers pourront ainsi faire les deux concours à la suite et éviter les nombreux kilomètres qu'ils parcourent chaque semaine. Cette démarche devrait nous permettre d'accueillir l'élite mondiale.



Morgan Burdat a gagné son deuxième Grand Prix CSI 3* de l'année après celui remporté en avril à Rosières-sur-Salson sur Dancing de l'Étalon.

TERRE DE JEUX, QUALIFICATIONS POUR PARIS 2024 :

Le jumping international au coeur de l'aventure olympique

Depuis toujours, Mâcon vit le sport dans toutes ses formes. En novembre 2019, la Cité Lamartine obtient le label Terre de Jeux, et vit depuis l'aventure olympique de Paris 2024. Concrètement, depuis trois ans et demi, Mâcon travaille à mettre plus de sport dans la vie de chacun et à promouvoir la pratique sportive comme outil de bien-être, de santé, d'inclusion, d'éducation, de comportement plus durable et plus solidaire.

Également, en devenant Terre de Jeux, la Ville de Mâcon devient aussi officiellement centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques pour six disciplines sportives dont l'équitation (dressage et saut d'obstacles). D'ici au lancement des compétitions, Mâcon vivra donc pleinement les Jeux 2024 en accueillant des délégations étrangères au sein d'infrastructures comme le centre équestre de Mâcon Chaintré.

Dans quelques mois, soixante-quinze couples cavalier-cheval fouleront les jardins du château de Versailles et se disputeront deux titres : celui de champion olympique par équipe (vingt équipes de trois cavaliers en lice) et celui de champion olympique individuel (les candidats au titre par équipe auxquels s'ajoutent quinze couples issus de nations non qualifiées). La France, en tant que pays hôte, est assurée d'avoir une équipe au départ de la compétition.

Les dix-neuf autres se qualifient sur des compétitions et championnats déterminés par la Fédération Équestre Internationale. Chacun des trois compétiteurs de chacune des vingt équipes, ainsi que les quinze concurrents issus de nations non qualifiées doivent remplir des conditions minimales d'éligibilité, dont la participation à au moins quinze événements comme le Jumping International de Mâcon Chaintré, qui permettent d'atteindre ces conditions et d'obtenir des points au classement olympique, déterminant pour la qualification des quinze concurrents individuels non qualifiés par équipe.



LE CENTRE ÉQUESTRE DE MÂCON CHAINTRÉ EN CHIFFRES THE MÂCON CHAINTRÉ EQUESTRIAN CENTRE'S FACILITIES

- | | |
|---|--|
| <p>3 grandes carrières extérieures (une carrière de 105x70m, une de 80x45m et une de 80x55m)
big, outdoor arenas (a 105m x 70m arena, a 80m x 45m arena and a 80m x 55m arena)</p> <p>3 manèges couverts polyvalents (2 manèges couverts polyvalents de 60x20m, un manège olympique avec une piste de 75x40m)
multi-purpose indoor schools (2 multi-purpose 60m x 20m indoor schools and an Olympic-size 75m x 40m indoor school)</p> <p>40 boxes « en dur » et une allée de 36 boxes extérieurs
permanent boxes and an aisle with 36 outdoor boxes</p> | <p>1 club house avec vue abritée donnant sur le manège
club house overlooking the indoor school</p> <p>1 salle de restauration
catering facilities</p> <p>1 salle de séminaire
seminar room</p> <p>1 espace buvette
refreshment area</p> |
|---|--|



TENNIS CLUB

Le tennis club de Chaintré-Crêches T3C bénéficie de 2 terrains en extérieur à Chaintré (Château de Chaintré), de 2 terrains en extérieur et un en salle multisport à Crêche-sur-Saône, ce qui permet de jouer en toute saison. Nos entrainements ont lieu les mardis et mercredis soir. Les adhérents participent chaque année à différents tournois par équipe.

Les inscriptions pour les licences et droit d'accès aux terrains se font, idéalement, à la rentrée, en septembre-octobre, mais n'hésitez pas à nous contacter en cours d'année si besoin.

Pour les non-adhérents, les terrains de tennis extérieurs peuvent être réservés sur anybuddyapp.com ou en téléchargeant l'application Anybuddy

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Président du club, Dominique Patuel, par mail, patuel63@gmail.com ou téléphone au 06 15 56 27 59.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 !



TREK ROSE TRIP

MAROC 2023

Carole Titeux, Directrice de l'école de Chaintré et ses 2 amies coéquipières - Laurence Perrat et Laurence Guironnet ont participé au Trek Rose Trip, une aventure 100 % féminine, sportive et solidaire dans le désert marocain. Cette 5ème édition a rassemblé plus de 270 équipes.

Réuni sous le nom Les Roses Trotteuses, le trio féminin a évolué pendant trois jours en randonnée pédestre sous forme de parcours (boucle avec retour au bivouac chaque soir) grâce aux seuls instruments de navigation autorisés : une boussole, un compteur de distances GPS et une carte à décrypter à l'aide d'un rapporteur topographique.

Le point d'orgue de cette aventure a été le challenge solidaire du 4ème jour et la montée de la dune du Merzouga, au profit de Ruban Rose, association de prévention et de lutte contre le cancer du sein.

Cette aventure, les Roses Trotteuses n'auraient pu la faire sans la participation et le soutien de nombreux sponsors sensibles à cette cause. C'est avec fierté qu'elles ont remis un don de 2300 € à l'association Ruban Rose.



Économie, environnement, aménagements... comment va se dessiner le territoire du Mâconnais Sud Bourgogne à l'horizon 2040

Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités qui composent le PETR Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement... Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Ce SCoT pourrait commencer à produire ses effets à partir de 2025. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Il vise à renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation de foncier ainsi que les déplacements. Chaque commune doit définir sa centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité. En dehors de ces centres, quelques zones commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

Il fixe un objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune. Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de diminuer la consommation foncière de 45% en 2021-2031, par rapport à 2011-2021 et de 55% pour 2031-2041.

Des espaces naturels sont à protéger, notamment parce qu'ils permettent des déplacements pour

la faune et la flore. Pour préserver les paysages, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages.

Enfin chaque commune pourra identifier des itinéraires cyclables et piétonniers.



Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne s'est doté d'un service ingénierie financière au service des projets locaux

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne permet de partager une vision commune et ambitieuse du territoire en mobilisant des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région. Il est un facilitateur de projets. Il gère et coordonne un ensemble d'outils financiers à la fois pour les collectivités locales et les associations.



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Notre service ingénierie financière des politiques contractuelles accompagne les porteurs de projets (publics et privés) en leur offrant une ingénierie d'accompagnement de proximité afin de les aider dans la réflexion et la réalisation technique et financière de leur projet. Cette ingénierie assure l'animation, la coordination et la mise en cohérence du développement sur son territoire y compris la recherche d'aides financières pour les initiatives locales. Les projets éligibles devront être exemplaires pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique.

Vous avez une idée de projet ?

Contactez Francky Sabot :
fsabot@maconnais-sud-bourgogne.fr
06 43 98 22 44

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne fait partie du réseau national France Rénov'

Ayez le réflexe France Rénov' avant tous travaux d'économie d'énergie dans votre logement ! C'est le meilleur moyen de se renseigner gratuitement et efficacement auprès d'interlocuteurs indépendants des entreprises.

Il est difficile pour un particulier d'engager des travaux de rénovation pour économiser de l'énergie : les techniques complexes d'isolation, les modes de chauffage alternatifs, les aides financières multiples, les priorités pour une meilleure efficacité, ce sont autant de questions plutôt réservées aux spécialistes. C'est pourquoi, nos Conseillers France Rénov'

accompagnent gratuitement tous les habitants des 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

FRANCE RÉNOV' : DES PERMANENCES DANS LE MÂCONNAIS

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
03 85 21 05 41
du lundi au vendredi de 9h à 17h

CONSEILS GRATUITS ET NEUTRES
par des experts techniques et financiers

DU SUR RENDEZ-VOUS
03 85 21 05 41
www.petrmacconnais-sud-bourgogne.fr

- CLONCY : tous les mercredis de 9h à 12h
- JONCY : 2^e mercredi du mois de 9h à 12h
- LA CHAPELLE-DE-GURCHAY : 2^e jeudi du mois de 14h à 17h
- LA GUYÈRE : 4^e mercredi du mois de 14h à 17h
- MÂCÓN : 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 9h à 12h / tous les jeudis de 14h à 17h
- MATOUR : 2^e mardi du mois de 9h à 12h
- MONTBELLET : 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h
- SALORNAY-SUR-GUYÈRE : 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 14h à 17h
- TOURNUS : 2^e jeudi du mois de 14h à 17h
- TRAMAYES : 4^e mardi du mois de 9h à 12h

Logos : France Rénov', PETR Mâconnais Sud Bourgogne, Mâconnais Sud Bourgogne

4^e Édition du Forum de la Rénovation Énergétique

La 4^e édition du Forum de la Rénovation Énergétique aura lieu les 8 et 9 mars 2024 à Tournus. Une vingtaine d'organismes et d'artisans du secteur du bâtiment tiennent un stand d'information pour inviter le grand public et les entreprises à s'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments et les informer sur les questions techniques et financières. Entrée gratuite

Pour plus d'infos Quentin LE COINT :

qlecoint@maconnais-sud-bourgogne.fr
07 68 30 70 23
www.maconnais-sud-bourgogne.fr/

J'y serai !

4^e FORUM
DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
ex Mâconnais Sud Bourgogne

TOURNUS
8 & 9 mars 2024
Complexe des Arcades

ENTRÉE LIBRE
Visites
Points techniques
Espace d'échanges

Réseau VIF : dire STOP aux violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Elles englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles.

Il n'existe pas de profil type de victime ni d'auteur de violences conjugales. Elles existent dans tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires confondus verbales, sexuelles, économiques.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération coordonne le réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF), dans le cadre de son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Ce dispositif fédère près d'une centaine d'acteurs (services de l'État, collectivités territoriales, forces de l'ordre, associations, bailleurs...), qui par leurs interventions à des niveaux divers, viennent en aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales.

Le réseau VIF intervient pour :

- ▶ Repérer des situations préoccupantes,
- ▶ Accompagner et orienter les victimes en fonction de leurs besoins,
- ▶ Mettre à l'abri les victimes en cas de danger immédiat.

Vous êtes victime de violence au sein de votre foyer ?

En contactant le 3919, bénéficiez d'une écoute confidentielle, de conseils adaptés à votre situation.



Valoriser ses biodéchets, c'est facile !

Les déchets organiques représentent encore un tiers de nos poubelles résiduelles. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri deviendra obligatoire au 1er janvier 2024.

Il s'agit de sortir ces déchets putrescibles, composés en majorité d'eau, de la poubelle, afin d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge. Comme pour les emballages et les papiers (déposés dans les contenants verts et jaunes), les biodéchets, constitués principalement des déchets de cuisine (épiluchures de

légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...), devront donc être séparés des ordures ménagères résiduelles (OMR) pour permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre.

Si, comme pour tous les autres types de déchets, la priorité reste de limiter leur production, par exemple en luttant contre le gaspillage alimentaire, il est également primordial de s'assurer de leur gestion séparée, afin qu'ils puissent être mieux valorisés.

Pour trier ces biodéchets à la source, Mâconnais Beaujolais Agglomération a opté pour une massification de la gestion de proximité par le biais

du compostage, qu'il soit individuel, collectif ou en établissement.

Voici 5 bonnes raisons de commencer sans plus attendre à offrir une meilleure fin de vie à vos épiluchures et autres restes alimentaires !

Une diminution importante du volume de vos poubelles contribuant notamment :

- ▶ à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à la collecte, au transport et au traitement des déchets ;
- ▶ à la maîtrise des coûts de gestion des déchets ;

La production locale d'amendements organiques pour la culture des sols ;

La création et la pérennisation d'une dynamique locale vertueuse, créatrice d'emplois et vecteur de lien social.

A noter : MBA organise régulièrement des ventes de composteurs individuels sur son territoire !

Pour plus d'infos : www.mb-agglo.com

Pour trouver le site de compostage partagé le plus proche de votre domicile, rendez-vous sur www.reseaucompost.org/annuaire/geocompost-la-carte

Vous souhaitez qu'un nouveau site voit le jour, contacter MBA par email à : preventiondechets@mb-agglo.com.



Le bon réflexe : tous les emballages et les papiers se trient

Depuis le 1^{er} janvier 2023, trier ses emballages et ses papiers est simple : petits ou grands, toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes ! Et le verre toujours dans les colonnes vertes ! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage. Après un an de mise en œuvre de ces nouvelles consignes, un premier bilan permet d'observer une adhésion des usagers à ce nouveau geste de tri et un faible taux d'erreurs de tri (les consignes sont bien comprises).

Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants(es) de l'agglomération pour la qualité de leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts.

Ensemble, continuons le défi ! Vous triez, nous adaptions les collectes !



Cycle de l'eau : Rien ne disparaît dans vos toilettes !

Régulièrement, MBA intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles.

Les canalisations et les pompes de relevage sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique, demandent des interventions coûteuses et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Rappelons que, même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.





Parents ou futurs parents, Trouvez un mode de garde pour votre enfant

Vous êtes parents ou futurs parents et vous posez la question du mode garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie, formule mixte ? Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon sa situation.

Le service petite enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA) peut vous aider. Une réunion d'information est organisée tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents. Ce service est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

C'est à la direction du service petite enfance que sont enregistrées les pré-inscriptions pour tout accueil régulier en établissement d'accueil de jeunes enfants. Les demandes d'accueil occasionnel se réalisent directement auprès des directrices des établissements.

Vous avez également la possibilité de faire appel aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil départemental. Le Relais Petite Enfance (RPE) de MBA pourra :

- vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités ;

- vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

A noter : le RPE n'est pas une structure d'accueil pour les enfants.

Le Service d'Accueil Familial (SAF) est une crèche familiale qui accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par MBA.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace convivial encadré par des professionnels formés à l'écoute, qui accueille parents (ou grands-parents, ou futurs parents) accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. C'est un espace de paroles qui permet de lutter contre l'isolement des familles, soutenir la fonction parentale et encourager l'autonomie des enfants. L'accès au LAEP est gratuit et anonyme. Il se situe à La Chapelle-de-Guinchay et est ouvert les mardis et jeudis matins (hors périodes de vacances scolaires).

Pour tout renseignement concernant les établissements publics d'accueil du jeune enfant, le Service d'Accueil Familial, le Relais Petite Enfance ou le Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Direction du service petite enfance :
67, esplanade du Breuil - CS 28011
71011 Mâcon Cedex
Tél. 03 85 35 25 00 – Fax : 03 85 40 99 76
E-mail : petiteenfance@mb-agglo.com



Information aux habitants chauffés au tout électrique

Mâconnais-Beaujolais Agglomération soutient l'initiative de Voltalis qui propose à tous les particuliers de s'équiper d'un boîtier d'économies d'énergie innovant et 100% gratuit.

À cette occasion, des conseillers Voltalis sont actuellement présents sur votre commune pour vous présenter ce dispositif et vous proposer son installation.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Les avantages pour moi



Gratuit

Le boîtier, son installation et l'app dédiée sont 100% gratuits et sans abonnement !



Économique

Réalisez jusqu'à **15%** d'économies, sans compromis de confort.



Écologique

Réduisez de **70%** vos émissions de CO₂.



Connecté

Suivez votre conso et pilotez votre chauffage à distance.



15%
d'économies
d'énergie

**Contactez nos
conseillers dès
maintenant !**

Par téléphone : 04 51 08 55 21
Par e-mail : mba@voltalis.com





L'ADMR de CRÊCHES-sur-SAÔNE EST PROCHE DE VOUS

L'ADMR intervient à :

**CHAINTRÉ - CHÂNES - CHASSELAS - CRÊCHES-SUR-SAÔNE – LEYNES – LOCHÉ
PRUZILLY – SAINT AMOUR - SAINT VÉRAND - VARENNES LES MÂCON - VINZELLES**

L'association met du personnel à disposition des bénéficiaires, afin d'assurer une aide dans la vie courante.

Environ 21 salariés interviennent au domicile auprès de 200 bénéficiaires pour leur maintien à domicile.

**AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES
AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
AIDE AUX FAMILLES – AIDE TOUT PUBLIC
RETOURS D'HOSPITALISATION
PORTAGE DE REPAS
ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ
TÉLÉASSISTANCE**



Le personnel est formé pour faciliter le transfert des personnes dépendantes, dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Le Département a financé l'acquisition de matériels techniques adaptés.

En 2022, l'aide aux personnes âgées assurée par l'ADMR de Crêches-sur-Saône, a nécessité

15 912 heures de présence, et 2 134 heures ont été consacrées aux personnes en situation de handicap.

Le bureau de l'Association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur téléphonique est à votre disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins, d'arrêts de travail.



L'ADMR de Crêches-sur-Saône recrute du personnel en CDI. Vous pouvez déposer votre CV au bureau.

L'ADMR de Crêches-sur-Saône organise le portage des repas qui progresse chaque année pour atteindre 13 420 plateaux préparés par des professionnels en 2022. L'association permet aussi aux abonnés de la téléassistance (42 bénéficiaires), d'être mis en relation avec un opérateur si nécessaire pour faire intervenir des secours 7j/7 et 24h/24.

Chaque année, une enquête de satisfaction est menée au niveau des services rendus ; en 2022, près de 90 % sont satisfaits de l'accompagnement, des soins pratiqués et de l'entretien du cadre de vie.

Pour faciliter le quotidien des salariés, l'association ADMR de Crêches-sur-Saône poursuit l'équipement

des intervenants par l'acquisition de véhicules de service. Cette action, très appréciée, participe à la revalorisation du métier d'aide à domicile. Le Département de Saône et Loire et la Fédération des ADMR participent aussi à cette amélioration en mettant des véhicules à la disposition des salariés.

L'ADMR de Crêches-sur-Saône rassemble 21 bénévoles qui oeuvrent pour le fonctionnement de l'association et assurent, en lien avec les salariés, la continuité des services auprès des personnes accompagnées.

Au niveau des activités, l'association a offert aux bénéficiaires une après-midi récréative le 27 avril 2023, avec accompagnement véhiculé le cas échéant. Ce sont les Chanteurs de Rues de Mâcon qui ont animé ce moment de détente à la salle Joug-Dieu, mise à disposition par la municipalité de Crêches-sur-Saône.

Un goûter a clôturé cette après-midi bien appréciée.

Comme chaque année, l'ADMR propose aussi une vente de choucroute le dernier dimanche d'octobre, préparée par « Mille et Une Saveurs ». Enfin l'association organise une vente de calendriers chaque année. Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui sonneront à votre porte.



ADMR – Maison des Services

34, route d'Arciat – 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
Tél. : 03 85 36 52 07 - Courriel : info.creches@fede71.admr.org

Gendarmerie de LA CHAPELLE DE GUINCHAY

03.85.23.94.54 ou 17

Horaires d'ouverture et d'accueil

Lundi : 08h – 12h / 14h - 18h

Mardi : 08h – 12h / 14h - 18h

Mercredi : 08h – 12h / 14h - 18h

Jeudi : 08h – 12h / 14h - 18h

Vendredi : 08h – 12h / 14h - 18h

Samedi : 08h – 12h / 14h - 18h

Dimanche et jours fériés : 09h – 12h / 15h - 18h

<https://www.facebook.com/gendarmeriedesaoneetloire>



NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES S'INSTALLER !



Les bons gestes pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies

Le **moustique tigre** ou *Aedes albopictus* peut transmettre des **maladies graves** telles que la dengue, le Zika ou le chikungunya. Ces maladies, que l'on appelle **arboviroses**, peuvent être très **invalidantes**.

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans presque toute la **région Bourgogne-Franche-Comté**.



- Aedes albopictus est :**
 - Une formule magique
 - Un insecticide
 - Le moustique tigre
- Quel est le moyen le plus efficace pour lutter contre les moustiques ?**
 - Les écraser
 - Éliminer leurs lieux de ponte
 - Utiliser de la citronnelle
- Comment peut-on attraper la dengue ou le chikungunya ?**
 - En se faisant piquer lors d'un voyage en zone tropicale
 - En se faisant piquer par un moustique tigre déjà infecté
 - En faisant la bise
- À quelle fréquence faut-il faire le tour de son jardin pour lutter efficacement contre les moustiques ?**
 - 101 FM
 - 1 fois par mois
 - Au moins 1 fois par semaine
- A quoi le moustique tigre doit-il son surnom ?**
 - Son agressivité
 - Ses rayures
 - Sa parenté avec un félin
 - Il rugit quand il pique
- Quels sont les symptômes de la dengue ?**
 - Dire n'importe quoi
 - Douleurs musculo-articulaires, fièvre brutale, courbatures, douleurs derrière les yeux, maux de tête
 - Pas grand-chose, c'est presque inoffensif

Réponses : 1 = C ; 2 = B ; 3 = A ; 4 = B ; 5 = A ; 6 = B

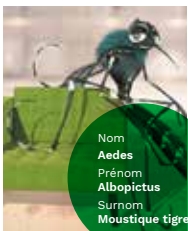
Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

www.signalement-moustique.fr ou sur l'application iMoustique



Ne pas jeter sur la voie publique. Conception bord.

Plaque réalisée par l'ARS PACA



Nom
Aedes
Prénom
Albopictus
Surnom
Moustique tigre

LA CARTE D'IDENTITÉ DU MOUSTIQUE

Lieu de naissance : Récipients ou objets retenant de l'eau autour des habitations.

Lieu de vie : dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Durée de vie : 1 mois.

Particularités : il est noir à rayures blanches. Il pique toute la journée, principalement tôt le matin et au coucher du soleil et est particulièrement agressif.

QUELQUES CHIFFRES

80 %

des gîtes larvaires sont créés par l'homme autour de son habitation.

300

c'est le nombre d'œufs que peut pondre un moustique en 1 mois.

150m

c'est le rayon de déplacement d'un moustique tigre.

LES GESTES SIMPLES À EFFECTUER CHAQUE SEMAINE

Le moustique qui vous pique naît et vit chez vous. Il lui suffit d'un peu d'eau et de quelques jours pour se développer



J'élimine les eaux stagnantes



Je supprime ou je couvre les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bossins)



Je limite les lieux de repos des moustiques (j'élimine les déchets verts, herbes hautes, je taille les haies...)

Je pense aussi à mettre les **petits récipients à l'abri de la pluie**, vérifier le **bon écoulement des eaux pluviales** (gouttières, grilles d'évacuation) et **vider les coupelles** des pots de fleurs

ET LES INSECTICIDES ?

Les insecticides n'ont qu'un effet limité et de courte durée sur les nuisances liées aux moustiques.

Mieux vaut éliminer les gîtes larvaires : c'est plus efficace, plus écologique et moins coûteux !



COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?



Je porte des vêtements longs, amples et clairs



Si j'en dispose, j'allume la climatisation ou le ventilateur (les moustiques fuient les endroits frais)



J'utilise une moustiquaire imprégnée



J'utilise des produits anti-moustiques

COMMENT ATTRAPE-T-ON LA DENGUE, LE CHIKUNGUNYA OU LE ZIKA ?

À l'occasion d'un voyage dans un pays où la dengue, le chikungunya ou le zika sont présents, une personne peut se faire piquer par un moustique infecté. À son retour en métropole, si la personne est malade et qu'elle se fait à nouveau piquer, le moustique tigre peut alors transmettre le virus à d'autres personnes.

Vous revenez d'une zone tropicale ?

En cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées : consultez votre médecin.



Lorsque je suis malade, le virus est actif dans mon organisme pendant 7 jours.

Pour ne pas transmettre la maladie :

- je me protège contre les piqûres de moustiques ;
- je limite mes déplacements.

Le Conseil Municipal
remercie l'ensemble
des rédacteurs des articles
et les photographes.